



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 19 JUIN 2017

**Présents** : M. GRISET/ Mme LEGRAND/ M. LENFANT / M. DE PICCHI/Mme NEIRYNCK  
Mdes CUVILLIER/ COINE/SERGEANT / MS MARCHAND/ DUPRE/ ROLAND/PETIT /DUBOIS

**Absent excusé** : Alain DUSAUSOY

Christelle NEIRYNCK (a donnée pouvoir à Henri Lenfant)

Le quorum étant atteint, Alain Griset, maire délégué, remercie l'ensemble des conseillers, le public de leur présence et, ouvre la séance à 19 h 10

Alain Griset souhaite, avant de commencer l'ordre du jour, donner quelques informations à l'assemblée.

- Les dernières nouvelles d'Alain Dusausoï qui est à ce jour toujours hospitalisé sont peu rassurantes. Il souhaite que l'assemblée ait une pensée particulière pour lui à l'occasion de ce conseil municipal.
- Devant les très bons résultats du football club, Alain Griset a proposé qu'une réception soit organisée à l'issu de ce conseil afin de mettre à l'honneur joueurs et dirigeants du club.
- Dans le cadre de l'élection sénatoriale qui aura lieu le 24 septembre prochain, le conseil municipal se réunira le 30 juin prochain, date fixée par décret, afin de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein du conseil municipal.
- Alain Griset informe que Madame Aubursin, DGS, a sollicité sa mutation et quittera ses fonctions le 20 septembre prochain pour intégrer la commune de Marchiennes

### ➤ Désignation du secrétaire de séance

Alain GRISET, Maire Délégué propose de désigner Michèle LEGRAND secrétaire de séance, qui accepte

### ➤ Point sur les réalisations depuis le Conseil Municipal du 15 mai 2017

#### ✓ Fêtes des Voisins

Michèle Legrand fait le retour sur la fête des voisins inscrite au calendrier des fêtes le 19 mai dernier. Il y a eu très peu de participation. Observation de Madame Froigné de l'impasse des Doves sur le contenu du kit mis à disposition par la mairie, celui-ci ne contenant que des tee-shirts. Le quartier de la rue de Wattignies s'est réuni également mais après le 19 mai

#### ✓ Fête des Mères

Michèle Legrand regrette le peu de participation cette année encore. Sur cinq familles invitées, seules trois ont répondu et deux présentes à la cérémonie. Même si cette cérémonie a permis de faire la connaissance de Zadig et de Théa, Michèle Legrand fait remarquer que les élus étaient plus nombreux que les invités et, qu'une réflexion sera menée pour l'an prochain.

#### ✓ Sortie Culturelle – Rodin

Marc Dupré rappelle la sortie au grand palais. 33 personnes étaient inscrites avec 2 guides. Sortie culturelle de qualité.

### ✓ **Voyage des Jeunes – Bellewaerde**

49 participants pour cette sortie qui s'est déroulée le 04 juin dernier. Très belle journée ensoleillée, grande satisfaction, un animateur accompagnait et était référent. Le changement de destination a été apprécié par les jeunes.

### ✓ **Réunion éclairage public – habitants Impasse des Doves et grande Ferme**

Alain Griset rappelle que les habitants des impasses des Doves, de la Grande Ferme, du lotissement du Château et de la rue des Ecoles ont été conviés à une réunion d'information sur les travaux de rénovation de l'éclairage public au cours de laquelle le matériel a été présenté. Ces réunions avaient également pour but de porter attention sur les situations particulières, anciennes implantations qui étaient devenues gênantes par exemple, avec l'idée de réparer les situations qui étaient devenues désagréables. Des déplacements sur le terrain ont également eu lieu pour des constatations plus parlantes et, satisfaire certaines demandes. Il reste à traiter la reprise éventuelle d'un morceau de terrain impasse des Doves qui a été annexé par un riverain et qui empêche un autre riverain de sortir avec son véhicule. Concernant la rue de Wattignies, pas de demande particulière. Alain Griset remercie et félicite Alain Dubois pour l'étude de ce dossier durant sa délégation, qui est très satisfaisant dans sa globalité architecturale. Des modifications dans le phasage initial ont été nécessaires car il est, précise-t-il, important d'être à l'écoute des riverains face à certaines situations

### ✓ **Réunion réhabilitation de la Place A. Gratte**

Alain Griset rappelle que l'origine de ce projet remonte à l'année 2004. Il s'agit de travaux pris en charge par la MEL. Les travaux devraient débuter en octobre de cette année pour une durée d'environ 1 mois. L'objectif de ces travaux est de faire le long de la mairie une place piétonne, mais aussi de casser la vitesse et de sécuriser un maximum. Les riverains ont évoqué plusieurs questions et problématiques importantes comme le revêtement antibruit, la possibilité d'une configuration surélevée du carrefour, l'installation de potelets le long de la rue d'Emmerin jusqu'au cimetière, en tenant compte des espaces privés et avec l'installation de ralentisseur sur la ligne droite. 2 riverains ont également souhaité que l'on regarde la possibilité éventuelle de modifier la courbe à l'entrée de la rue d'Emmerin. Alain Griset informe qu'une réunion de programmation de travaux est prévue ce vendredi avec les services de la MEL. Il ajoute qu'au regard de cette place un sujet particulier a été abordé, celui du « Poilu », le socle est en mauvais état et, pour la réalisation des travaux de la place, le Poilu sera obligatoirement déplacé et stocké. Un courrier a donc été adressé à Monsieur Caron, Président de l'association des Anciens Combattants afin de définir l'orientation qui doit être respectée pour sa réimplantation. Plusieurs pistes ont été émises, voir complètement différentes de l'implantation d'aujourd'hui. A cet effet, une réunion avec les membres de l'association est organisée mardi matin. Henri Lenfant pense qu'il sera nécessaire de consulter l'ensemble de la population en cas de déplacement total du poilu.

Alain Griset confirme qu'un point sera fait après la tenue de ces deux réunions, MEL et anciens combattants.

### ➤ **Dossiers à examiner**

#### ✓ **Evaluation immeuble d'habitation 13 rue du Marais**

Alain Griset informe avoir reçu l'évaluation de l'immeuble à usage d'habitation du 13 rue du marais. L'agence notariale a évalué à 76 000€ le prix de vente en l'état. Considérant l'évaluation relativement élevée des travaux à réaliser et dans l'intérêt de la commune il a été proposé une mise en vente au prix de 90 000€. Il rappelle que le prix de vente de l'habitation au n° 15 rue du marais a été fixé lors du dernier conseil à 160 000€. Il propose à l'assemblée de confirmer ces deux propositions de prix.

**Proposition adoptée à l'unanimité par 13 voix Pour**

### ✓ Vente des habitations 13-15 rue du Marais

Alain Griset rappelle la décision de mettre en vente les deux habitations situées 13 et 15 rue du Marais. Il informe que dès le lendemain du conseil municipal des propositions de prix et des demandes de visites parvenaient déjà en mairie. Pour une égalité de traitement de l'ensemble des noyellois, une information a été faite à l'ensemble des habitants, en proposant un rendez-vous libre de visite et un délai pour la remise des offres d'achat. Il informe qu'une personne avait fait remonter son insatisfaction quant au délai jugé trop court. Un nouveau délai a donc été donné jusqu'au 30 juin, ainsi qu'une nouvelle possibilité de visite. A l'issue de ce nouveau délai, Alain Griset précise qu'il conviendra d'attribuer les ventes et propose de retenir 4 groupes de critères : la notion d'appartenant à Noyelles lès Seclin, la composition familiale, le projet (destination finale) et enfin le prix. Jacques-Olivier De Picchi propose d'attribuer un coefficient à chaque groupe de critères. Alain Dubois estime qu'une commission doit être créée et, qu'il revient à cette commission d'étudier les dossiers et de faire une proposition au conseil municipal. Alain Griset, à titre personnel, ne souhaite pas de prépondérance sur le prix et, confirme qu'un tableau sera préparé avec les propositions et en fonction des critères, et que les dossiers seront étudiés par les élus.

Dans le cadre des affaires ayant trait à l'immobilier, il informe l'assemblée que la signature de la vente du bâtiment au n° 04 rue de Seclin est programmée le 03 juillet prochain. Il a reçu par ailleurs Monsieur et Madame Deslande, locataire de l'immeuble accompagnés de leur notaire Me Ryssen. Toujours à titre d'information, Alain Griset informe avoir reçu le rapport de la commission de sécurité par rapport à l'exploitation de cet établissement. Rapport qui doit être notifié.

### ✓ Créations emplois saisonniers

Henri Lenfant informe de la nécessité de créer des emplois non permanents pour les besoins des activités des services animations enfance et jeunesse. Il précise qu'il ne s'agit pas de nouveaux emplois mais d'une annualisation des temps de travail, pour une simplification administrative. Il propose donc la création de :

- **1 poste à temps complet** sur le grade d'ANIMATEUR pour le responsable du service animation enfance/jeunesse. Sa mission sera d'encadrer et former les animateurs, de coordonner et d'animer l'ensemble du personnel, de s'assurer de la mise en application du PEDT, et d'assurer l'animation d'un groupe d'enfants lors des ALSH et du CR2M (service enfance 3-11 ans. Il devra justifier au minimum de l'obtention du BPJEPSS (Brevet professionnel Jeunesse Education populaire et sportive). La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 449 du grade de recrutement.
- **1 poste à temps non-complet 17h50** sur le grade Adjoint d'Animation Principal de 1<sup>ère</sup> classe – Pour le responsable du service Jeunesse. Sa mission sera d'encadrer les animateurs du service Jeunesse, de rédiger et assurer la mise en application du projet pédagogique, assurer l'animation d'un groupe d'enfants lors des Journée Mouv et de l'accueil des ados (12 – 17 ans) à la MDJ (Maison des Jeunes) les mercredis et samedis après-midi en période scolaire. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 372 du grade de recrutement.
- **3 postes – Adjoint d'animation – temps non-complet** dont 1 emploi pour le CR2M et 1 Semaine ALSH par période de vacances service enfance, 1 emploi pour la maison des jeunes et 1 Semaine par période de vacances service enfance et intervenant NAP. Ils devront justifier au minimum de l'obtention du BAFA (Brevet aptitude aux fonctions d'Animateur), 1 Emploi pour intervenant NAP. La rémunération de ces agents sera calculée par référence à l'indice brut 348 du grade de recrutement. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Propositions adoptées à l'unanimité par 13 voix Pour**

### ✓ **Information NAP**

Alain Griset rappelle que le gouvernement laisse le pouvoir au Maire concernant l'organisation du temps scolaire avec le maintien ou non des NAP. En l'absence de texte actuellement et le travail déjà réalisé pour la rentrée scolaire, il propose de ne pas modifier l'organisation pour la prochaine rentrée et de maintenir les NAP pour l'année scolaire 2017-2018. Une réflexion sera menée dès septembre prochain

### **Proposition adoptée à l'unanimité par 13 voix Pour**

#### ✓ **Calendrier des Vacances scolaires 2017-2018**

Henri Lenfant qui intervient pour la délégation de Christelle Neiryck informe l'assemblée que pour une bonne organisation et information en amont des parents, il s'avère nécessaire de fixer dès à présent le calendrier des périodes d'ouverture des accueils de loisirs. Il rappelle que compte tenu du faible taux d'occupation il avait été décidé pour l'année scolaire 2016-2017 de fermer 1 semaine durant les vacances de Noël. Il propose à l'assemblée en accord avec les membres de la commission de fixer comme suit les périodes d'ouvertures des accueils enfance-jeunesse :

**Toussaint** : du lundi 23 octobre au mardi 31 octobre 2017

**Noël** : du lundi 02 janvier au vendredi 05 janvier 2018 (fermeture la 1<sup>er</sup> semaine)

**Hiver (Février)** : lundi 26 février au vendredi 09 mars 2018

**Printemps** : du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2018 (fermeture la 2<sup>ème</sup> semaine)

**Été** : du lundi 09 juillet au vendredi 03 Août 2018

Ce calendrier sera intégré dans le dossier d'inscription de la rentrée 2017-2018 qui va être transmis aux parents très prochainement et qui sera à rendre avant la fin de l'année scolaire.

### **Proposition adoptée à l'unanimité par 13 voix Pour**

#### ✓ **Remboursement frais à la Médiathèque**

Henri Lenfant informe l'Assemblée que la Médiathèque a subi un dégât des eaux lors d'un gros orage. Des livres mis en dépôt par le Département étaient entreposés sur un appui de fenêtre et ont été détériorés. Le montant du sinistre étant trop peu élevé, l'assurance de la commune n'a pas pris en charge le dédommagement. La médiathèque a procédé elle-même au rachat de 2 des 3 livres pour un montant de **37,40€** qu'il convient de rembourser.

### **Proposition adoptée à l'unanimité par 13 voix Pour**

#### ✓ **Subvention exceptionnelle – Noyelles en forme**

Henri Lenfant rappelle à l'Assemblée que lors de l'établissement des subventions annuelles versées aux associations, il avait été évoqué une subvention complémentaire de 400€ destinée à l'Association Noyell' en Forme, dans le cadre d'une soirée que l'association souhaitait organiser. Compte-tenu des difficultés financières que rencontre cette association, Henri Lenfant propose d'émettre un avis favorable au versement de cette subvention complémentaire. Marc Dupré fait remarquer qu'outre le fait que cette association a du mal à se faire connaître et à mettre en place des actions, elle est également affiliée à FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), affiliation qui alourdit les frais de gestion. Il précise qu'il reste étonné de leur manière de travailler et de gérer. Stéphane Roland souhaite que cette subvention complémentaire ne soit pas intégrée de manière automatique dans la subvention annuelle en 2018. Alain Griset, suite aux remarques de Messieurs Dupré et Roland, qu'il est important de rester vigilant.

### **Proposition adoptée à l'unanimité par 13 voix Pour**

### ✓ **Sortie des Aînés Octobre**

Michèle Legrand informe que le projet est en cours, 3 devis ont déjà été reçus, la commission va se réunir prochainement pour analyser ces offres. Elle informe que 43 personnes vont participer à la sortie du 23 juin où une visite d'une brasserie artisanale est programmée ainsi qu'un repas à la Guinguette de Neuville.

### ✓ **Spectacle Arbre de Noël**

Pour les manifestations organisées pour la Noël, Michèle Legrand est en attente des devis pour le spectacle, concernant les colis 2 devis sur 3 ont déjà été reçus. Ce dossier comme l'an dernier est travaillé en mutualisation avec les communes d'Emmerin et d'Houplin-Ancoisne

## ➤ **Informations diverses**

### ***Remerciements***

Alain Griset informe l'assemblée avoir reçu les remerciements de la médiathèque et de l'association « la pétanque noyelloise » pour le versement de la subvention, ainsi que les remerciements de la famille de Serge Brasdefer pour la sympathie que la municipalité a témoignée lors des funérailles

### ***Information MEL – Transfert de police***

Alain Griset informe l'Assemblée que certains pouvoirs de police dont celui de circulation et de stationnement sont automatiquement transférés au Président de la Mel, les maires conservant néanmoins la possibilité de s'opposer à ces transferts. Certains Maires s'étant opposés, la MEL au vu de ces oppositions a rendu à l'ensemble des maires de la métropole les pouvoirs de police qui avaient été transférés de manière automatique depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

L'ordre du jour (informations et questions diverses) étant épuisé la séance est levée à 20H35.